

Conflans Cadre de Vie et Environnement



La Lettre-Info

N°2 - Janvier, Février, Mars 2023

association indépendante Loi 1901

Conflans Cadre de Vie et Environnement,
vous souhaite une
Très Bonne Année 2023 !

Recevez tous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle
année. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la réussite !
Des petites et grandes joies, dans vos cœurs
et ceux de vos proches !

A la Une !

CCVE forme le vœu en ce début d'année, que Conflans Sainte Honorine puisse toujours conserver la beauté de ses rives de Seine, et s'inquiète de l'autorisation accordée au cours de l'été 2022, à des installations de traitement de matériaux en rive gauche de Seine, face au Vieux-Conflans.

CCVE souhaite que ces installations ne puissent s'étendre davantage vers l'île de Devant et la Plaine d'Achères, au droit du centre-ville de Conflans-Sainte-Honorine !

Les habitants de Conflans-Ste-Hne supportent déjà assez de pollutions : nuisances aériennes, bruit et émissions d'échappement de la RN 184, bruit des trains de fret sur la ligne J ! Le tout, de jour comme de nuit.

Le site de la société Sartorius, ex société Le Bloc, concernera directement 6 000 habitants de Conflans-Sainte-Honorine.

CCVE demande que cette exploitation, à proximité immédiate des secteurs urbanisés ne puisse apporter de nouvelles nuisances !

CCVE demande la sauvegarde de tous les espaces naturels situés en rive gauche de Seine, au droit des quartiers du Centre-ville de Conflans-Sainte-Honorine, du Vieux-Conflans et de Fin d'Oise, et en particulier vers "l'île de Devant" et la plaine d'Achères, la forêt de Saint Germain et l'étang du Cora !



Les activités de CCVE !

ACTIONS D'ENSEMBLE : environnement, déchets, espaces naturels, solidarités...

- a) Au même moment qu'une enquête publique se déroulait pour le projet de réhabilitation de la « clarifloculation et du stockage de chlorure ferrique » du site Seine-Aval, du **SIAAP** (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), un **incident** s'est produit sur le site le 9 octobre (**4 tonnes de dégagement de biogaz**). Le SIAAP n'a donné aucune informations jusqu'au 21 octobre, date d'alerte des autorités préfectorales...
- b) Du 08/11 au 09/12/2022, s'est déroulée **l'enquête publique concernant le projet de Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)**, piloté par GPS&O.
CCVE s'interroge sur le bien-fondé de conserver aujourd'hui autant de publicités dans nos villes, les enseignes suffiraient largement à l'information des consommateurs.
En outre, il faudrait imposer l'extinction des vitrines lumineuses, de la fermeture de l'établissement à l'ouverture, et réduire ses dépenses énergétiques inutiles.
CCVE demande que chaque Maire puisse faire respecter ce Règlement intercommunal, les délais de mise en conformité, constater les infractions et faire retirer les panneaux illicites...
- c) Des périodes de **tapage nocturne** ont été signalées :
Le bruit était perçu de façon continue de Chènevrières, au Plateau du Moulin, jusqu'au quartier Fin d'Oise, au cours des nuits de week-end, et en particulier dans la nuit du samedi au dimanche 20/11, entre 5h et 8h. L'origine proviendrait de rassemblements nocturnes en **forêt de Saint Germain**...Plusieurs réclamations ont été transmises par CCVE à la Mairie.
- d) CCVE a renouvelé sa participation au **36ème Téléthon le 3 décembre**, en partenariat avec l'Association Française contre les Myopathies (AFM).
Cet évènement de solidarité, consacré au soutien de la recherche scientifique contre les maladies génétiques et neuromusculaires, a été un beau succès avec plus de 16 000 € collectés, grâce à la générosité des conflanais.e.s.

Groupe BIODIVERSITÉ Préserveons la biodiversité en Ville !

Balades ornithologiques « Entre ciel, pierres et fleuve » à Conflans Sainte Honorine :

C'est la pause hivernale...

Rendez-vous au printemps !



Groupe JARDIN MÉDIÉVAL Plus d'arbres et d'espaces verts en Ville !

Ce Groupe d'adhérents est intervenu samedi 10 décembre au Jardin médiéval, au pied de la Tour Montjoie, pour participer à la **remise en valeur de cet espace unique à Conflans.**

Prochain **RDV au Jardin Médiéval, mercredi 8 février 2023 à 14h30.** Bienvenue à toutes et à tous !

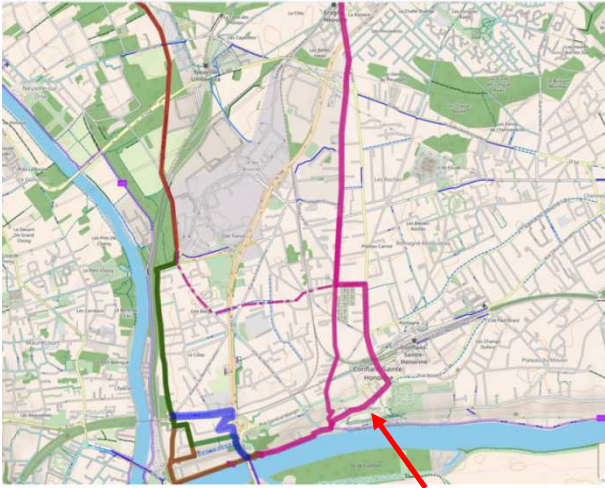
Groupe LIGNE J - FRET Stop aux Nuisances pour les Riverains !

Nuisances des trains de fret sur la Ligne J : CCVE a diffusé aux habitants des quartiers concernés, un **questionnaire sur les nuisances ressenties par les riverains.** De nombreux questionnaires ont été reçus en retour, ils permettront de mieux exprimer à la SNCF et aux Élus la gêne supportée par les riverains !





Groupe MOBILITÉS A Vélo ou à Pied, en Sécurité !



Le groupe MobilitéS s'est réuni le 9/11 pour faire le point sur les hypothèses de tracés du projet de « RERVélo », piloté par la Région Ile de France. Le groupe s'est déplacé à vélo lundi 28 novembre, entre la passerelle Saint Nicolas, le Centre-ville et le secteur de Fin d'Oise, pour parcourir les 4 différents tracés envisagés.

CCVE souhaite que l'itinéraire qui pourra être retenu pour ce projet, soit également utile à la desserte cyclable du Centre-ville vers les différents quartiers de Conflans et les communes environnantes, et promeut le tracé « rose » indiqué sur ce plan.

Groupe URBANISME Pour un urbanisme respectueux des habitants !

Les projets d'urbanisme se multiplient à Conflans. CCVE demande qu'ils ne puissent entraîner une diminution des espaces verts, déjà rares sur le territoire conflanais.

L'importance de préserver les arbres et l'environnement, est chaque jour de plus en plus évidente, face aux constats et prévisions pessimistes induits par le changement climatique.



Le Zoom de l'Hiver !

**En voiture, à vélo, à trottinette ou à pied !
Avec l'obscurité qui arrive dès 17h, soyons encore plus vigilants !**

Cyclistes, trottinettes, piétons, au moment des sorties d'école et du travail, nous sommes alors moins visibles dans un contexte de forte circulation, et davantage exposé au risque d'accident !

En voiture, les phares ne permettent de voir les autres usagers qu'à seulement 20 mètres lorsqu'ils sont vêtus de noir.



Or, à 50 km/h, un automobiliste a besoin au minimum de 25 mètres pour s'arrêter sur sol sec.

A 30 km/h, 15 mètres suffisent à une automobile pour s'arrêter.

Automobiliste, à l'approche des traversées piétonnes, aux abords d'écoles ou de carrefours, et en ville d'une façon générale, je dois être encore plus attentif et réduire ma vitesse.

Automobilistes, soyons plus attentifs à la sécurité de tous les usagers vulnérables !

Piétons, cyclistes ou utilisateurs de trottinettes : Il est important de se rendre visible en portant des vêtements plus clairs et des dispositifs rétro-réfléchissants (gilet, brassard, gants, bandes sur le sac à dos, le cartable, etc.).

Le simple fait d'avoir sur soi un accessoire réfléchissant permet d'être vu plus tôt !

A vélo ou à trottinette, lors d'un changement de direction, tendre son bras, comme mettre son clignotant en voiture, donne une indication aux autres usagers.

A pied, avoir la priorité aux passages-piétons ne signifie pas traverser sans précaution, en particulier dans la pénombre. Avant de traverser, regarder à gauche, à droite, puis à nouveau à gauche.

En automobile, à vélo, en trottinette ou à pied, redoublons de prudence pour tenir compte de la faible visibilité en hiver !



L'Agenda !

Voici un extrait des dates de l'agenda, mis à jour et diffusé régulièrement aux adhérents :

- Le mardi 24/01 : Présentation **étude refuge LPO** (Ligue Protection des Oiseaux) - Conflans
- Réunion de la Mairie dans chacun des quartiers, venez poser vos questions :
 - Le jeudi 02 février à 20h : **quartier de Chennevières** (5 rue du MI Ney).
 - Le jeudi 09 mars à 20h : **quartier de Romagné-Carnot-Les Roches** à la salle des fêtes (place Romagné).
 - Le lundi 27 mars à 20h : **quartier de Fin d'Oise** (25 av. du Maréchal Galliéni).
 - Le jeudi 13 avril à 20h : **quartier du Plateau du Moulin** (salle Bouyssel au parc du Prieuré).
- Le mercredi 08/02 à 14h30 : Nouvelle sortie du **Groupe CCVE Jardin médiéval**. Rendez-vous au pied de la tour Montjoie, n'oubliez pas vos gants & éventuellement un sécateur.
- Le lundi 13/02 : Participation au 3^{ème} atelier du **projet Conflans en Seine**. "L'objectif est de prolonger le centre-ville sur le fleuve et de lancer, avec Voies navigables de France (VNF), dès juin 2023, un appel à projet pour un espace à l'amont de l'escale des bateaux de croisières".
- Le jeudi 16/02 : 6^{ème} réunion du Comité Utilisateur du **projet centre-ville**.
- Le lundi 13/03 à 14h30 : Nouvelle rando-vélo du **Groupe CCVE MobilitéS**, pour poursuivre les visites de chaque quartier de Conflans, relever les difficultés rencontrées et faire des propositions d'amélioration.

Le mardi 28 mars à 20h : Invitation à l'Assemblée Générale de CCVE, à la Maison de Quartier du Plateau du Moulin (27 Bis Rue du Plateau du Moulin)

La photo du jour



**Les rives de la Seine et de l'Oise,
le plus bel écrin de Conflans Sainte Honorine !**

Vous souhaitez vous exprimer sur l'amélioration du cadre de vie de Conflans-Sainte-Honorine et agir pour votre quotidien ?

Rejoignez-nous ;

Faites suivre la Lettre-Info de CCVE autour de vous ;

Faites connaître et soutenez l'association CCVE !

Nos actions :

- Avis sur les projets d'urbanisme ;
- Relevé des problèmes de sécurité routière ;
- Propositions de pistes cyclables sur la ville ;
- Valorisation du Jardin Médiéval de la Tour Montjoie ;
- Organisation de balades ornithologiques ;
- Installation de nichoirs au parc du Prieuré et au stade Claude Fichot ;
- Labellisation d'Arbres Remarquables.

Nos suivis de dossiers :

- Réaménagement du Centre-ville et de la rue Maurice Berteaux ;
- Réhabilitation de la place de la Liberté ;
- Projets d'urbanisme : Boutries, Paul Brard, Boulet... ;
- Nuisances Fret Serqueux-Gisors (ligne J) ;
- Observatoire Synd.Intercom.Assaini.Aglo.Parisienne SIAAP ;
- Préservation de l'île de Devant ;
- Projet de Port Seine Métropole Ouest ;
- Préservation du patrimoine conflanais.



Nos partenariats :

Les Comités de quartier, le Cirena, le Copra A184

Suivez-nous sur : www.facebook.com/ConflansCadredeVieetEnvironnement



Correspondances et adhésions à envoyer à :

CCVE : 161 rue Aristide Briand 78700 Conflans-Ste-Honorine.

Pour nous contacter : conflanscadredevie78@gmail.com